



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 26 JUIN 2023

Délibération n° D-2023-212

Accord-cadre "Fourniture de béton prêt à l'emploi"

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil municipal :
le 20/06/2023

Publication :
le 30/06/2023

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Monsieur Yann JEZEQUEL, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD.

Secrétaire de séance : Lucien-Jean LAHOUSSE

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Nicolas VIDEAU, ayant donné pouvoir à Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Noélie FERREIRA, ayant donné pouvoir à Madame Mélina TACHE, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Madame Elsa FORTAGE, ayant donné pouvoir à Monsieur Yann JEZEQUEL

Direction de la Commande Publique et Logistique

Accord-cadre "Fourniture de béton prêt à l'emploi"

Monsieur Gerard LEFEVRE, Conseiller municipal expose :

Mesdames et Messieurs,

Dans le cadre des activités d'entretien et rénovation ou d'aménagements nouveaux, les régies municipales, et en particulier la régie voirie de la Direction de l'Espace Public, utilisent du béton prêt à l'emploi.

Pour répondre à ces besoins, une consultation des entreprises a été lancée le 4 mai 2023.

Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire exécuté en partie par l'émission de bons de commande pour les besoins récurrents et pour partie par la conclusion de marchés subséquents pour les achats spécifiques.

L'accord-cadre est passé pour une durée de 1 an renouvelable 3 fois.

Le montant maximum pour 1 an est de 50 000 € TTC.

Après déroulement de la consultation, le marché a été attribué à LAFARGE BETONS (92130 ISSY LES MOULINEAUX) dont la centrale de production est localisée à Niort (79).

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'accord-cadre « Fourniture de béton prêt à l'emploi » à LAFARGE BETONS pour un montant annuel maximum de 50 000 € TTC ;
- autoriser Monsieur le Maire à le signer.

**LE CONSEIL
ADOpte**

| | |
|-----------------|----|
| Pour : | 45 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |
| Non participé : | 0 |
| Excusé : | 0 |

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Lucien-Jean LAHOUSSE

Jérôme BALOGE